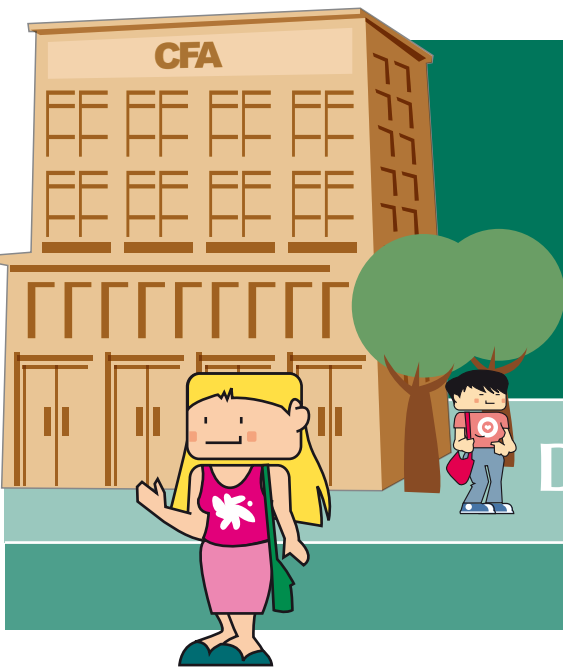


TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

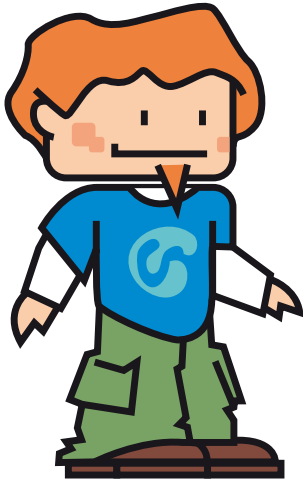
(salaires 2010)



**FAITES DE VOTRE OBLIGATION FISCALE
UN INVESTISSEMENT DURABLE
POUR VOTRE ENTREPRISE.**

DEVENEZ PARTENAIRE DU CFA CODIS

www.cfacodis.com



LE CFA CODIS : DES PROJETS INNOVANTS POUR RÉVÉLER DES TALENTS

Depuis sa création, le CFA Codis développe des projets ambitieux dont l'objectif est de toujours mieux accompagner ses apprentis vers la réussite dans le monde professionnel.

Votre appui est essentiel pour assurer la continuité de notre mission pédagogique par des innovations pédagogiques, une individualisation de l'accompagnement, des missions culturelles et un enseignement dispensé par des professionnels.

Votre soutien nous permet de financer notamment :

- Le développement de la diversité culturelle et de l'égalité des chances en favorisant l'accès à l'éducation et à la formation de tous les publics fragilisés avec la promesse d'une intégration sociale réussie et d'une employabilité durable. L'école et le Groupe IGS favorisent par exemple l'accès à la formation des personnes en situation de handicap avec **Hand'IGS (www.handigs.com)**.
- **La mise en œuvre du « Passeport Compétences »**, outil personnalisé de suivi et de valorisation du savoir-faire et des connaissances des étudiants du Groupe IGS auprès des entreprises.
- **La création et l'animation du « Job Services Store »**, espace dédié à l'orientation des étudiants et l'accompagnement des diplômés tout au long de leur carrière.
- **L'ouverture à la culture avec la réédition d'Urb'art**, le festival de street art du Groupe et la poursuite des ateliers et amphis des savoirs qui réunissent étudiants et experts.

Votre contribution, indispensable à la réussite de nos étudiants, permet de révéler tout leur potentiel et leur talent en les aidant à réaliser des projets professionnels porteurs et innovants.

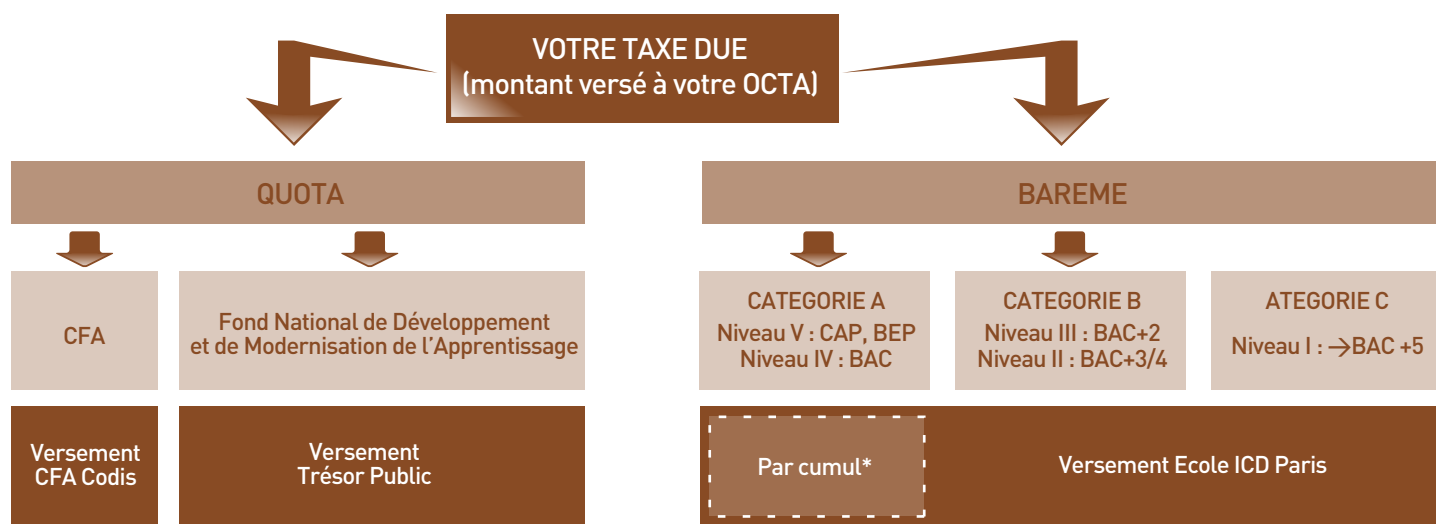
Taxe d'apprentissage : 5 bonnes raisons de choisir le CFA Codis

- 1 • Vous offrez à nos apprentis d'aujourd'hui et vos collaborateurs de demain une **qualité de formation** et une **amélioration continue de leurs conditions de travail**.
- 2 • Vous participez au **projet de développement** d'un CFA qui fait référence dans son secteur.
- 3 • Vous obtenez un **accès privilégié au réseau des anciens** du CFA Codis et des écoles du Groupe IGS, tout en profitant de **services efficaces de recrutement** (sourcing, entretiens, job board, tests...) grâce à Atouts Carrière, le réseau emploi du Groupe IGS
- 4 • Vous êtes les **invités privilégiés de tous les événements** du CFA Codis et vous **développez votre réseau** avec d'autres professionnels de votre secteur
- 5 • Vous accédez en priorité aux **travaux de recherche** du CFA Codis

En versant la taxe d'apprentissage au CFA Codis vous faites d'une obligation légale des entreprises un investissement utile pour tous.

MIEUX COMPRENDRE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises industrielles ou commerciales, ainsi que les sociétés et autres personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés. En 2011, elle s'élève à 0.68% de la masse salariale. Elle se divise en 2 parties : le quota, qui sert à financer l'apprentissage, et le barème, qui permet de financer les autres établissements de formation.



* Les % prévus par le barème peuvent être cumulés entre 2 catégories voisines.

La taxe d'apprentissage doit être considérée non seulement comme un témoignage de confiance mais aussi comme un élément constitutif de notre partenariat. Développons-le ensemble !

Comment verser votre taxe au CFA Codis ?

Si vous souhaitez participer au développement de notre école, vous devez recourir aux services d'un organisme collecteur agréé par l'Etat (OCTA) pour verser votre taxe dans son intégralité, qui la redistribuera aux établissements que vous avez choisis.

1/ Complétez le bordereau de collecte de votre OCTA en mentionnant les montants de taxe que vous souhaitez attribuer, ainsi que les coordonnées de notre CFA précisées sur le coupon au verso, à transmettre à votre service taxe pour plus de simplicité. Le CFA Codis est habilité à percevoir le quota. Vous pouvez aussi verser votre barème à notre Ecole partenaire (ICD Paris dont les coordonnées figurent à la fin de ce document) avec qui nous collaborons étroitement et partageons les mêmes projets.

2/ Renvoyez à votre OCTA votre bordereau dûment complété et accompagné de votre versement avant le 28 février 2011.

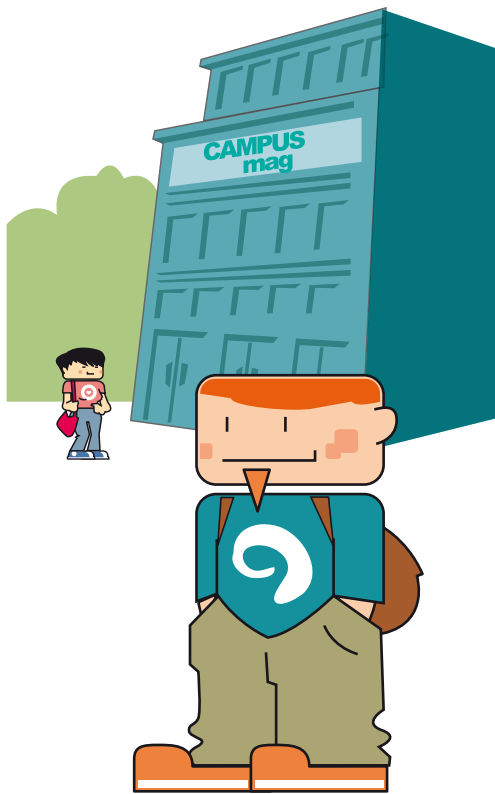
Merci également de nous faire parvenir une copie de votre bordereau auprès de notre CFA.

A SAVOIR :

Pour simplifier vos formalités tout en respectant vos choix, nous vous recommandons notre OCTA partenaire AIDA :



106, Bd Malesherbes - 75017 Paris
Tél : 01 56 79 27 23
Fax : 01 56 79 27 39
info@aida-fr.com
www.aida-fr.com



LE CFA CODIS EN QUELQUES CHIFFRES :

- 5 niveaux de formation du BAC au BAC+5
- 8 programmes « spécialisés en commerce »
- 4000 jeunes rencontrés chaque année lors de salons, forums et Journées Portes Ouvertes
- 550 apprentis recrutés par an
- Plus de 500 entreprises partenaires par an
- 40 formateurs
- 80% de candidats placés par le CFA
- 85% de diplômés par an
- 84% des apprentis sortants en fonction ou en poursuite d'études à 6 mois

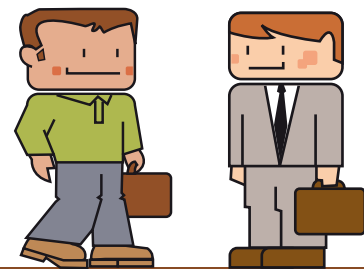
**COUPONS À TRANSMETTRE À VOTRE SERVICE TAXE
POUR BIEN COMPLÉTER LE BULLETIN DE VOTRE OCTA :**

**Pour le versement de votre Quota et
de votre barème (Cat A) :**

- **CFA Codis**
3 rue Pierre Dupont 75010 Paris
www.cfa-codis.com

**Pour le versement de votre barème (Cat B, C
et par cumul A) :**

- **ICD Paris**
(Commerce, Marketing, Développement, Services)
12 rue Alexandre Parodi 75010 Paris
www.icd-ecoles.com



VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ :

> Renaud Teagno

Tél : 01 40 38 50 80
rteagno@groupe-igs.fr